

**Regional Preparatory Meeting on Women and Health**

**Dakar, Senegal, 12 Janvier 2010**

**Discours de Bienvenue**

**Ministre d'Etat, Ministre de la Famille**

**Madame Ndeye Khady Diop**

***MEDAMES, MESSIEURS LES MINISTRES EN CHARGE DE LA SANTE,  
DE LA FAMILLE ET DU GENRE, CHERS COLLEGUES.***

C'est un grand honneur pour le Chef de l'Etat, Monsieur le Président de la République du Sénégal, son Excellence **Maître Abdoulaye Wade** et pour nous femmes du Sénégal d'abriter cette importante rencontre.

**Mesdames et Messieurs les Ministres,**

Deux mois après Banjul, le Sénégal abrite la réunion préparatoire de la revue annuelle ministérielle qui doit se tenir en prélude de l'Examen Ministériel annuel de 2010, qui se tiendra en juin à New York.

Cette revue sera l'occasion pour nous Ministres, ensemble avec les partenaires au développement, d'évaluer la mise en œuvre des objectifs et engagements convenus au niveau international en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes.

Je voudrais rappeler ici les engagements que nous avons pris à Banjul ; entre autres :

- ✚ Poursuivre et intensifier l'adoption des mesures prioritaires dans le domaine de la santé des jeunes, en développant des stratégies locales axées sur la qualité d'une bonne nutrition en vue de réduire les risques de famine en Afrique,
- ✚ Prendre en compte les préoccupations associées au VIH/sida dans tous les programmes de santé en matière de la procréation, pour ainsi tenir compte des aspects liés au genre face à la pandémie,
- ✚ Renforcer le financement du secteur de la santé par les pouvoirs publics, la société civile et les partenaires au développement,
- ✚ Intégrer de manière effective la dimension genre dans les programmes de santé,
- ✚ Considérer l'accès aux soins de santé comme un droit de l'Homme et le traiter comme tel conformément au plan d'action de Maputo,

**Mesdames et Messieurs les Ministres,**

Suite à ces engagements, l'occasion nous est donnée à nouveau de nous pencher, de manière spécifique sur la problématique de la santé de la femme africaine.

Le thème de cette conférence, épouse une dimension importante de notre politique de santé.

La bataille en faveur de la santé de la femme sera gagnée à travers une approche intégrée de cette dimension genre dans une synergie entre la communauté et les services de santé et avec la pleine participation des hommes et des Femmes, des leaders ; avec un appui fort et soutenu des services de l'état, des partenaires au développement et de la société civile.

Je voudrais rappeler ici les propos du Professeur Mahumad Fathala, *université du Caire*, je cite : « Les femmes ne meurent pas des suites de maladies que nous ne sommes pas en mesure de traiter ...Elles meurent parce que des sociétés doivent encore reconnaître que leurs vies valent la peine d'être sauvées » fin de citation.

Les femmes et les hommes sont confrontés à des problèmes similaires dans le domaine de la santé. Toutefois, les différences dans le traitement de ces problèmes sont telles qu'il faut accorder une attention toute particulière à la santé des femmes.

Les femmes, généralement, vivent plus longtemps que les hommes en raison d'avantages biologiques et comportementaux. Néanmoins, dans certaines sociétés, ces avantages sont atténués à cause des discriminations sexistes et de pesanteurs socioculturelles dont les femmes sont victimes, à un point tel que leur espérance de vie à la naissance est inférieure ou égale à celle des hommes.

**Mesdames, Messieurs les Ministres,**

Lutter contre l'inégalité entre les sexes et promouvoir la femme africaine, sont des objectifs que s'est assignée la réunion de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en Gambie.

Quinze ans après la quatrième Conférence régionale africaine sur les femmes, qui s'est tenue à Beijing en 1995, c'est à Banjul que la CEA a choisi de se réunir pour évaluer l'état de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing.

Bien qu'il y ait une volonté politique de promouvoir et protéger les droits des femmes à travers des engagements, des textes et des lois, il faut reconnaître qu'il persiste toujours une insuffisance dans l'égalité de traitement juridique des sexes.

Il s'y ajoute, la multitude de barrières qui entravent l'autonomisation des femmes et qui renforcent l'impact négatif sur leur état de santé. Comme première barrière on pourrait citer l'insuffisance de ressources.

Selon la Banque Mondiale, 59.9% de femmes au dessus de l'âge de 15 ans en Afrique font partie de la population active, contre 80% des hommes. Ceci s'explique entre autre ; par l'accès inégal à l'éducation, à la formation et à l'information par les femmes.

En Afrique Sub-saharienne, les hommes profitent plus des opportunités qu'offre le marché du travail et dominant la prise des décisions qui peuvent influencer sur

l'employabilité des femmes notamment dans le domaine de la santé reproductive et sexuelle.

Sur un autre registre, il faut noter la faible représentation des femmes dans les parlements où les budgets et les lois sont généralement votés contrairement aux directives du Système des Nations Unies qui recommandent d'allouer au moins à 30 % des budgets nationaux à la santé.

Face à cette situation, l'intégration de l'approche genre dans les politiques et programmes de santé, constitue de nos jours la meilleure pratique pour asseoir un développement durable, car la lutte contre la morbidité et la mortalité maternelle et le développement social et économique de la femme ne pourraient être une réalité que, par une justice sociale qui élimine les inégalités entre les hommes et les femmes.

La suppression des inégalités signifie, que les soins de santé primaires qui sont essentiels, deviennent universellement accessibles aux différentes composantes de nos sociétés à travers des systèmes de prise en charge supportables par les communautés et par les pays.

**Mesdames et Messieurs les Ministres,**

Je reste convaincue que cette rencontre qui est une tribune d'échanges d'expériences de haut niveau, posera les jalons essentiels pour la déclaration ministérielle de la Revue de Juin 2010.

Sur ce, **Mesdames Messieurs les Ministres, Chers**

Je vous souhaite à tous et à toutes, chers collègues Ministres, chers partenaires, chers invités, la bienvenue au nom du Chef de l'Etat, du gouvernement et à mon nom propre, au Sénégal.

Pays de la TERANGA.

**Je vous remercie de votre aimable attention**